

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 4 avril 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.859

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 10 mars dernier, visant à obtenir la documentation écrite (correspondance, mémos, plans, présentation, budget, échanges et autres) entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Association des intervenants en dépendance du Québec (AIDQ) en ce qui concerne ses activités reliées à la problématique du tabac (projets, campagnes, coalition, financement annuel, etc.), et ce, depuis le 30 mars 2021.

Vous trouverez ci-joint les documents répondant au libellé de votre demande. Toutefois, certains renseignements contenus dans ces documents ont été caviardés puisqu'il s'agit de renseignements personnels qui ne peuvent être divulgués sans le consentement des personnes concernées conformément aux articles 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

... 2

Vous trouverez, également annexés à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès ainsi que les extraits de la loi sur les dispositions invoquées.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 3